

PERIMETRE 2020

SECTEUR 1 CHARLEVILLE

ACV et ORT :

- Quai Charcot et toute la boucle de la Meuse jusque derrière la place de la Gare
- Quai Arthur Rimbaud
- Place des Droits de l'homme
- 1 partie de la rue d'Etion passant sur la parcelle 426
- 1 partie de la rue du Fonds de Santé (passage sur les parcelles 167 et 394)
- 1 partie de la rue Jean Bourguignon (à partir de la parcelle 433)
- 1 partie de la rue Jules Verne (en face des parcelles 473 et 455 et jusque les parcelles 468 et 469)
- Coupe Avenue Boutet à hauteur de la parcelle 161. Passer sur cette parcelle en ligne droite jusque parcelle 222
- Croiser la rue de Montjoly à hauteur de la parcelle 223
- Descendre ensuite tout droit en croisant la rue des Pépinières à hauteur de la parcelle 231
- Croiser le Bd Gambetta à hauteur de la parcelle 588
- Rue Ville parcelle 588
- Rejoindre Avenue de Gaulle à hauteur de la parcelle 100 par la rue Mme De Sévigné
- Avenue de Gaulle direction rue Louis Gabriel Croison à proximité de la parcelle 46
- Remonter vers avenue des voyageurs
- Remonter l'avenue Georges Corneau (longer les parcelles 337,543, 668, 637, 329, 326, 625,327) pour rejoindre le Cours Briand
- Mont Olympe = rue des Paquis jusque parcelle 592

SECTEUR 2 LIAISONS ENTRE CHARLEVILLE ET MEZIERES

- Moitié du Cours Briand à hauteur de la rue Daux jusqu'aux bords de Meuse
- Rue de Tivoli
- Rejoindre Avenue de Gaulle à hauteur des parcelles 100 et 481
- Avenue d'Arches jusqu'aux bords de Meuse (dont à droite rues de Lorraine, rue d'Alsace à droite ; à gauche , promenade de Dülmen)
- Rue Voltaire jusqu'aux parcelles 115 et 88 pour rejoindre la rue Gilbert
- 1 partie de l'Avenue du général Teissier à l'angle (longer la parcelle 30) puis longer les parcelles 464 et 549
- Rue des Victimes de la déportation et la rue de la Vieille Meuse (nouvelle crèche à l'angle des 2 rues)
- Parc des expos et rue de la Vieille Meuse

SECTEUR 3 MEZIERES

- 1 partie de l'Avenue du général Teissier (parcelle 404, traverser la parcelle 549, longer la parcelle 504
- Englober le site de La Macérienne
- Passer entre les parcelles 18 et 591
- Longer la parcelle 596
- Longer les parcelles 556, 562, 553, 557, 558
- Place de St Julien
- rue des Paquis des Boulets
- Quai des Arquebusiers
- Quai Mialaret
- Quai de l'Esplanade jusqu'au Bd de Châtillon
- Quartier de la Citadelle jusqu'aux bords de Meuse (canal de l'Est)
- Bord de Meuse direction Avenue du 91^{ème} RI pour traverser cette rue et emprunter la rue Léon Bourgeois
- Avenue Léon Bourgeois à hauteur de la parcelle 101
- Emprunter une partie de la Route de Prix
- Boulevard de Chatillon
- Rue de la Couronne Champagne

SECTEUR 4 MOHON

- A droite du Quai Albert 1er, bords de Meuse
- Descendre entre parcelles 88 et 89
- Longer la parcelle 2
- Rue de l'Egalité (longe les parcelles 89 et 88)
- Longe parcelles 4, 5, 9 et 15 pour rejoindre une partie de la rue Anatole France
- Bifurcation vers la rue Paul Massé en traversant la parcelle 98
- Obliquer vers la Rue Jean Moulin
- Tourner à l'angle de la parcelle 46
- Descendre à travers parcelles 264, 262 pour rejoindre la rue de Turenne (parcelle 322)
- Rejoindre la rue Kléber jusqu'au croisement avec la rue Victor Hugo puis direction Rue Branly jusqu'à la parcelle 77
- Remonter Place Marceau en longeant parcelles 97 à 92
- Obliquer vers rue Marceau et la remonter jusqu'à la parcelle 56
- Remonter vers rue Jacquemain, longer la parcelle 134 et remonter vers la parcelle 136
- Longer jusque la parcelle 162 et couper la rue François Pressenssé
- Traverser sur la parcelle 232
- Longer les parcelles 185, 184 et 187
- Redescendre de la parcelle 187 vers la parcelle 108 et remonter des parcelles 154 au 238
- Remonter vers la parcelle 174 vers rue Emile Zola
- Redescendre à partir de la parcelle 176 jusque la parcelle 153
- Rejoindre l'avenue Carnot à hauteur des parcelles 150/149
- Avenue Carnot (parcelles de part et d'autres de l'avenue jusqu' aux parcelles 31,32, 131)
- 1 petite partie de la rue des Bouvreuils (parcelle 84)
- 1 petite partie de la rue Hoche (parcelles 8 et 312)
- 1 partie de la rue Ferroul (parcelles 89 à 31, 229)
- 1 petite partie de la rue Victor Hugo (parcelles 254 à 257)